



Ville de Pontivy

Comité de pilotage agenda 21

Compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2013

C13-2013-003

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal délégué à l'agenda 21
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
Mme Elisabeth PÉDRONO, conseillère municipale
Mme Françoise RAMEL, conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Mme Julie ORINEL, conseillère municipale
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
Mme Sandra LETHIEC, directrice du centre communal d'action sociale

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Gaël CADORET, chargé de mission

§

I. ACCUEIL DE DIFFÉRENTES DÉLEGATIONS OU MANIFESTATIONS D'ENVERGURE RÉGIONALE OU DÉPARTEMENTALE

Le comité de pilotage se félicite que la ville, ses équipements et ses réalisations suscitent l'intérêt autour des notions de développement durable et d'Agenda 21.

Au cours du dernier trimestre on peut par exemple noter :

- La venue d'une délégation d'agents de la ville de Lorient venus rencontrer l'économiste de flux et le chargé de mission Agenda 21 au sujet des outils de suivi énergie-eau-carburant. En 2010 c'était une délégation de Pontivy qui se déplaçait à Lorient, il est satisfaisant de constater que ces échanges se poursuivent et que cette fois-ci, c'est la ville de Pontivy qui accueille les Lorientais à leur demande. La ville a également été contactée par le Pays de Redon.
- La tenue d'un séminaire régional de formation du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) à destination des agents d'un réseau breton, sur deux jours les 17 et 18 octobre avec pour thème "le management des projets de développement durable pour les collectivités".
- Le 12 décembre les services de l'Etat (DDTM et DREAL) ont choisi Pontivy pour organiser un séminaire départemental à destination des élus et cadre des administrations et collectivités intitulé "Une journée pour vos projets de territoire". L'adjointe à l'action sociale et à la solidarité et l'adjoint à l'environnement et aux travaux de Pontivy ont été sollicités pour apporter leurs témoignages. **Le programme et la feuille d'inscription sont en pièces jointes.**

Dans ces trois cas, la centralité de la ville, la qualité de ses équipements, de son environnement naturel en plein centre ville, l'investissement dans un Agenda 21, la disponibilité des équipes locales et la capacité à pouvoir présenter des actions concrètes (Epicerie solidaire, suivi énergétique, logiciels libres, rénovation énergétique du palais des congrès, label clé verte, approvisionnement local...) ont suscité l'intérêt et nourri cette dynamique.

II. SITE INTERNET

Conformément à l'action 25 de l'Agenda 21 "*Développer et diversifier l'information municipale*", le site internet de la ville a été rénové par la *commission Démocratie locale et information* et de nouveaux modules sont intégrés.

C'est l'occasion de rappeler la présence de l'Agenda 21 sur le site : depuis le lancement de la rubrique en 2010, 345 billets dédiés à l'Agenda 21 et à des thèmes de développement durable et solidaire sur la ville ont été publiés.

Dès la première page du site on peut retrouver :

- Une définition de l'Agenda 21
- L'historique complet de la démarche pour Pontivy
- Les billets d'actualités
- Un lien vers une version informatique de la publication Agenda 21 (septembre 2012)
- Une nouvelle rubrique : carte

Deux nouveaux outils ajoutés pour découvrir l'Agenda 21 :

Une carte interactive de Pontivy autour de la notion d'Agenda 21 et de développement durable est désormais proposée. La carte n'a pas une vocation d'exhaustivité mais permet de lire d'une autre manière l'Agenda 21 ou le territoire de la ville. Elle est

actuellement réalisée avec des outils informatiques propriétaires, des investigations sont en cours pour utiliser des solutions logicielles libres, conformément aux engagements de la ville.

D'autre part les fonctionnalités du nouveaux site permettent de relier les articles relatifs à un même mot clé ou une même Action de l'Agenda 21 via un système de "Tags". En bas d'un article cliquer sur le Tag "Agenda21_Action1", permet ainsi un accès direct à tous les billets relatifs à cette action.

III. DIFFUSION DE LA PUBLICATION

En septembre 2012, un livret Agenda 21 avait été publié et diffusé dans les boîtes aux lettres. Depuis cette date le livret est disponible à l'accueil de la mairie, des services techniques et de la maison de la solidarité et des associations (en plus de sa version numérique sur le net).

218 livrets ont été pris par les visiteurs des points d'accueil, depuis la publication il y a un an.

A noter : la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aurait également été l'occasion de diffuser le livret.

IV. PROCHAIN BILAN DU PROGRAMME D' ACTIONS AGENDA 21

Lors de l'élaboration de l'Agenda 21, il a été convenu de faire un point régulier sur l'avancée des actions et d'en rendre publics les résultats. Un premier bilan a été remis au conseil municipal du 4 avril et une soirée de présentation a été organisée dans le cadre de la semaine nationale du développement durable.

Il est prévu de faire un second bilan pour janvier 2014, afin de couvrir les réalisations de l'année 2013. A cette occasion des indicateurs proposés lors du premier bilan seront renseignés.

V. PARTICIPATION A LA BALADE PATRIMOINE CACHÉ

La commission environnement a souhaité renouveler une balade "patrimoine caché" multi-thème et associant différents services en octobre. Comme l'année précédente, le service Agenda 21, a participé à l'organisation et à la coordination de l'opération, qui a pour intérêt de sensibiliser et faire se croiser des publics intéressés par différentes thématiques. On constate que le public présent est large et qu'il dépasse les seuls habitués des sorties naturalistes, et il attire également des participants de communes environnantes.

Ceci contribue pleinement à l'action Agenda 21 n°6 "*Sensibiliser les Pontivyens à l'environnement et à la biodiversité*".

Une journée pour vos projets de territoires

de 09h00 à 16h30

Programme de la journée

12 décembre 2013

- 09 h 00** **Accueil des participants**
- 09 h 30** **Discours d'introduction**
Loïc BURBAN, *Adjoint en charge des travaux et de l'environnement, Ville de PONTIVY*
Retour d'expérience sur l'élaboration de la démarche Agenda 21 de Pontivy
- 10 h 00** **Vos projets de territoire : quelques éléments de méthode**
Joël DANIEL, *Adjoint à l'environnement, Commune de GUIDEL*
Sébastien SAILLENFEST, *Chargé de mission développement durable, DREAL Bretagne*
Apports méthodologiques illustrés par l'expérience de l'agenda 21 de GUIDEL
- 11 h 00** **Ateliers d'échanges**
- Atelier 1 : Participation des acteurs**
Fabrice JAULIN, *directeur de l'association Nature et Culture*
Expérience de l'association Nature et Culture sur l'accompagnement de démarches d'agendas 21 : Echanges sur les modalités et outils de la concertation / Freins et opportunités selon les projets territoriaux.
- Atelier 2 : Economie sociale et solidaire**
Ghislaine GOUTTEQUILLET, *adjointe à l'action sociale et à la solidarité de PONTIVY*
Expérience de l'épicerie solidaire du centre social de PONTIVY : Echanges sur les conditions pour faire émerger ce type de projet et les apports pour la population / Recommandations pour essaimer.
- Atelier 3 : Restauration collective**
Daniel CUEFF, *Président de la communauté de communes du Val d'Ille*
Expérience de la CC du Val d'Ille : Echanges sur les impacts du passage à 100 % bio dans la restauration collective , et effet sur la dynamique agricole du territoire / Traductions dans les projets de territoire.

13h00 Déjeuner sur site

14 h 30 **Table ronde de restitution des ateliers**

15 h 30 **Les clés de la réussite de vos projets de territoire**

Sébastien SAILLENFEST, *Chargé de mission développement durable, DREAL Bretagne*

16 h 00 **Discours de conclusion**

Monsieur le Préfet du Morbihan ou son représentant

16 h 30 Clôture de la séance

Pontivy

Palais des Congrès

Place des ducs de Rohan

S'inscrire avant le 06 décembre
(voir page suivante)

Les collectivités du Morbihan mettent en place de façon libre et volontariste des projets de territoire dans une logique d'actions concrètes en faveur du développement durable.

En agissant sur toutes les dimensions, sociale, économique, environnementale et culturelle, les démarches de développement durable, comme par exemple les agendas 21, permettent d'amorcer des démarches locales concrètes, vertueuses et non contraignantes.

Au regard des nombreuses démarches mises en œuvre par les collectivités locales, l'Etat a souhaité mettre en partage certaines de ces expériences afin d'enrichir la connaissance de chacun.

Cette journée aura pour objectif d'identifier l'intérêt de mettre en place des projets territoriaux contribuant autant au développement économique et au progrès social qu'à la protection de l'environnement, dans une logique participative, ainsi qu'à la mise en cohérence des outils d'action territoriale.

Le Préfet du Morbihan

